8 Vaud

Apples

Le nouveau collège torpillé par les villages voisins

Le conseil intercommunal de l'association scolaire qui regroupe treize villages a rejeté la réalisation d'un bâtiment supplémentaire.

Julien Lambert

On peut dire que la séance a été houleuse et qu'elle divise aujourd'hui les treize communes membres de l'Association scolaire intercommunale Apples-Bière et environ (ASIABE). Le point de discorde? Une étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau collège à Apples afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves et faire face à la pénurie de classes ac-

Un dossier ficelé par le comité directeur de l'association qui a été retoqué - à sa grande surprise - par le conseil intercommunal le 18 février dernier. «Nous avions monté un projet avec l'impres-

sion d'avoir fait tout juste, avoue Cédric Beaud, vice-président de l'ASIABE. Le besoin était avéré, le manque de classes avait été chiffré et le site retenu semblait logique.»

Un avis que ne partageaient pas plusieurs membres de l'association qui, avant même de voter cet objet, avaient déjà fait part de leur mécontentement à travers une motion signée par des représentants - dont plusieurs syndics de près de dix communes. «Nous regrettons que notre comité de direction n'ait pas profité de cette opportunité pour initier une discussion avec l'ensemble des municipalités afin d'échanger sur les missions de notre association et les besoins de nos communes et sociétés locales par rapport à ce nouveau bâtiment», expliquent-ils. Et de demander qu'une étude soit réalisée sur l'avenir de l'ASIABE et les impératifs en infrastructures scolaires.

Le président s'en va

La motion acceptée, le sort du crédit d'étude préliminaire pour le nouveau collège (120'000 francs) ne faisait plus guère de doute. «La manière dont tout ça s'est passé a été un peu pénible», reconnaît Cédric Beaud qui n'avait pas prévu

«Nous pensions avoir fait tout juste et nous avons au contraire perdu notre temps.»

Cédric Beaud, viceprésident de l'Association scolaire intercommunale

de vivre une telle soirée. «Nous avons été contrariés et le président du comité de direction, Marc Dubois, a démissionné séance tenante. On a l'impression d'avoir perdu notre temps et il va désormais falloir faire le bilan de cette motion. Mais on peut s'attendre à ce que les discussions pour relancer quelque chose ne reprennent pas avant l'automne. Et ce bâtiment - dont la livraison était espérée pour la rentrée 2024 - va encore être repoussé d'un ou deux ans.»

Besoin avéré

Reste que les besoins sont bien réels. Car les Portakabin récemment installés à Apples ne représentent qu'une solution provisoire et la situation demeure tendue, contraignant certains élèves à s'exiler dans d'autres communes alors qu'il existe des classes de leur niveau à trois pas de chez eux.

L'ASIABE va donc devoir remettre l'ouvrage sur le métier. Et alors que la naissance de Hautemorges - union de six localités membres de l'ASIABE - est officielle, c'est déjà un sacré caillou dans la chaussure de la future Municipalité, tant les villages semblent divisés à ce sujet.

Une carte situe les lieux en transition écologique

Service gratuit

L'outil bientôt en ligne sur le site de l'association Demain La Côte permettra de visualiser les activités durables qui existent dans la région.

Les initiatives en cours pour développer des modes de vie plus respectueux de l'environnement se multiplient: points de vente de produits de la ferme, ateliers de réparation, jardins collectifs. coopératives d'habitation, cours de permaculture, coopératives solaires... Mais les habitants ignorent souvent où les trouver et méconnaissent l'étendue de leur offre. Fort de ce constat, l'association Demain La Côte s'apprête à publier sur son site une nouvelle carte interactive permettant aux internautes d'obtenir ces informations en quelques clics. Lancement prévu en mai.

Manque de temps

«Les acteurs engagés dans différents projets de développement durable manquent souvent de temps et de moyens pour faire la promotion de leurs activités. Notre rôle est de rapprocher le producteur du consommateur et aussi de donner de la visibilité à toutes les entreprises et associations en transition écologique, souvent connues des initiés, mais pas du grand public», constate Valérie Mausner Leger, cofondatrice du collectif Demain La Côte, né en avril 2017.

«Notre rôle est de rapprocher le producteur du consommateur.»

Valérie Mausner Leger, cofondatrice du collectif Demain La Côte

Une première carte situant une série d'initiatives en transition, créée pour répondre à la demande pendant la pandémie, existe déjà sur le site demainlacote.ch, mais elle ne rend pas bien compte de la diversité des acteurs et de leur domaine d'activité. La nouvelle version, développée en open source par Noé Tallon, facilitera la recherche de l'internaute en lui proposant un classement en huit catégories: écologie, alimentation et énergie, citovenneté et solidarité, habitat et urbanisme, mobilité, culture et médias..., déclinables en sous-caté-

Noé Tallon explique qu'il a pu s'inspirer des outils de transiscope.org, le portail web des alternatives en France, avec lequel des synergies de données sont envisagées. La carte, qui totalise pas loin de 70 références dans la région nyonnaise, et 150 en Suisse romande, aura aussi l'avantage d'être participative, chacun étant libre d'amener une information complémentaire (vérifiée par le gérant du site). Y.M.



* TVA incluse. Frais de port en supplément pour un exemplaire: Fr. 5.-.

Le livre sera directement adressé avec la facture par les Éditions Cabédita



Le surcoût de la renaturation de La Brinaz est source de vifs débats. VANESSA CARDOSO/24HEURES

Grandson grogne contre un surcoût soudain des travaux de renaturation

La Brinaz

Le coût du déplacement de tuyaux dans le cadre de la renaturation de La Brinaz a pris l'ascenseur. Informée tardivement, la Commune se sent mise devant le fait accompli.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille. La renaturation du ruisseau de La Brinaz non plus. Nécessaire pour prévenir les crues, mais aussi utile pour la biodiversité et esthétique pour les promeneurs, la sécurisation et la renaturation du cours d'eau entre le lieu-dit dont il porte le nom et son embouchure dans le lac de Neuchâtel a déversé son lot de mauvaises surprises. La dernière en date a été essuyée jeudi soir à Grandson. Le Conseil communal y a accepté en marmonnant de libérer un crédit de 101'700 francs en complément des... 18'300 francs accordés en 2018. «Nous avons été mis devant le fait accompli, devant nous acquitter de travaux déjà réalisés, victimes de la mauvaise

communication des responsables du projet», s'est défendue notamment. Et une mauvaise en substance la municipale Christine Leu.

C'est la première déconvenue rencontrée par le chantier qui se trouve à l'origine des problèmes qui ont suivi ce projet mêlant trois Communes - Grandson, Montagny-près-Yverdon et Yverdon-les-Bains -, le Canton et la Confédération. Le projet initial est en effet rapidement entré en conflit avec le réseau d'eau potable régional, nécessitant le déplacement de deux conduites appartenant à la ville d'Yverdon. Et c'est bien le surcoût lié à ce chantier-là qui a fait débat jeudi soir. Comme il avait fait jaser l'organe délibérant d'Yverdon, en juin dernier.

Mauvaise transmission

La hausse des coûts a plusieurs origines, dont des modifications du projet, placé sous la responsabilité du Service des énergies d'Yverdon. «De 2014 à 2020, pas moins de 25 chefs de projet se sont succédé dans ce dossier», relève son directeur, Philippe Gendret. S'en est suivie une perte Gendret. F.RA

de la connaissance fine du dossier, transmission des informations, ainsi que l'a révélé l'expertise mandatée par Yverdon.

Pour Grandson, explique le préavis communal, cela s'est traduit par une non-implication directe du personnel technique dès l'ouverture du chantier. Et l'arrivée d'une facture six fois plus grosse que prévu dont la Commune aurait dû avoir connaissance deux ans plus tôt.

Pas de mauvaise gestion

«Nous assumons complètement notre part de responsabilité, comme nous l'avons d'ailleurs déjà annoncé au Conseil communal d'Yverdon», relève le municipal yverdonnois Pierre Dessemontet. L'expertise précise toutefois bien qu'il n'y a pas eu de mauvaise gestion financière. «Les travaux entrepris qui expliquent cette augmentation sensible sont prévus dans le Plan directeur régional de l'Eau. Ils devaient de toute manière être réalisés dans les dix ans», conclut Philippe